

# Introduction

par Claude TRINK\*

CRÉER  
DES EMPLOIS  
DANS LES  
TERRITOIRES

**L**ors de son discours à Saint-Quentin (dans le département de l'Aisne, en Picardie), le 24 mars 2009, le Président Sarkozy a notamment déclaré : « Nous allons nommer des commissaires à la réindustrialisation dans chaque bassin d'emploi... Je veux des commissaires à la réindustrialisation qui auront les moyens de rassembler tous les moyens de l'Etat au service de la réindustrialisation de vos bassins. »

Ce discours a créé le concept de commissaire à la réindustrialisation, tout en mettant l'accent sur deux points :

- l'importance accordée au maintien et au développement d'activités industrielles en France ;
- la nécessité d'une coordination, au niveau territorial, entre les multiples interventions des services de l'Etat.

Le premier commissaire à la réindustrialisation a été nommé dès le 26 mars 2009, pour la région Picardie, et neuf autres commissaires ont été nommés, entre avril et juin 2009, pour les régions suivantes :

Bretagne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Haute Normandie, Nord-Pas de Calais, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

Ces dix commissaires proviennent d'origines diverses : sous-préfets, ingénieurs (des corps des Mines ou des Ponts, Eaux et Forêts), représentants de la Datar en région et un inspecteur du travail, tous ayant une expérience du terrain. Tous ont eu à s'insérer dans le paysage administratif régional et, nouveaux venus, ils ont été plus ou moins bien accueillis par les Préfets. Cependant, tous ont témoigné la même ardeur à s'impliquer dans le développement économique de leur territoire respectif en adaptant leur approche à son contexte politique, économique et social, ainsi qu'aux jeux et aux enjeux de pouvoir auxquels ils se trouvent confrontés.

Les regards croisés qui résultent des témoignages que présentent ici sept de ces commissaires à la réindustrialisation donnent des exemples concrets des différentes facettes des actions menées en vue de favoriser la création d'emplois industriels dans les territoires. A ces points de vue de praticiens s'ajoutent les réflexions de

cinq spécialistes d'organismes centraux : trois professeurs de Mines Paris Tech et deux hauts fonctionnaires de la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) au ministère de l'industrie.

Quatre approches différentes ont ainsi été développées :

- l'organisation des relations entre tous les acteurs du territoire et la mise en œuvre des procédures de financement, aussi bien au niveau d'une région (le Nord-Pas-de-Calais, par François Yoyotte, la Lorraine, par Eric Pierrat) que d'un département (l'Oise, en Picardie, par moi-même et l'Ille-et-Vilaine, en Bretagne, par Jacques Garau) ; il s'agit notamment de voir la manière dont se tisse, à travers la gestion des financements tant traditionnels que nouveaux (FNRT, FSI, FMEA, Médiation du crédit, Médiation des relations clients-fournisseurs) ou dans la préparation des Etats généraux de l'Industrie, la trame du tissu économique local ;
- les dispositifs destinés conjointement à soutenir les filières et à renforcer l'attractivité des territoires, avec l'exemple du décolletage dans la vallée de l'Arve (en Savoie, région Rhône-Alpes par Gérard Cascino) ;
- la reconversion d'activités d'une entreprise grâce à l'innovation, avec l'étude du cas d'une entreprise de la mécanique sur le marché de l'éolien (dans le département du Jura, en Franche-Comté, par Gilles Cassotti) et celle d'une papeterie (en Haute-Normandie, par Pascal Clément) ;
- les politiques nationales concernant, par exemple, le rôle joué par les universités et les organismes de recherche/formation dans le développement économique local (étudiées par Frédérique Pallez et Daniel Fixari, de Mines ParisTech), les plateformes mutualisées scientifiques et techniques (par Romain Beaume et Vincent Susplugas, de la DGCIS), la réflexion prospective concernant les investissements industriels en France (par Gilles Le Blanc, de Mines ParisTech).

Présents sur le terrain, actifs au niveau local, plongés dans des actions concrètes et interlocuteurs de très nombreux intervenants (ministres, chefs d'entreprises,

élus, fonctionnaires des services de l'Etat et des collectivités, représentants d'organismes économiques, financiers, consulaires ou scientifiques, de syndicats professionnels ou de salariés, etc.), les commissaires à la réindustrialisation vivent la déclinaison dans les territoires des grands enjeux actuels (économiques, technologiques et sociaux) et, plus largement, ceux de l'évolution de la société dans son mode de création de richesses et d'emplois.

Aussi, sont-ils amenés à faire partager une réflexion du président de la première compagnie de chemin de fer transcontinentale américaine, Charles Francis Adams Jr, qui déclara, en 1868 :

« Si la société actuelle se donnait, de temps en temps, la peine de passer en revue les changements dont elle a

déjà été le témoin, elle serait peut-être moins surprise par les révolutions qui ne cessent et ne cesseront d'éclater sous ses yeux ; peut-être serait-elle aussi disposée à accepter l'inévitable avec meilleure grâce et à renoncer aux vains efforts qu'elle fait pour obliger un monde entièrement nouveau à se plier aux règles et aux principes d'une civilisation dépassée. (1) »

---

\* Ingénieur général des Mines, Conseil général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies. Commissaire à la réindustrialisation de la Picardie.

---

(1) Cité dans « Histoire des Américains » de Daniel Boorstin (Armand Colin).